

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 54

Nachruf: Monsieur Jacques Gentsch
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES DE NOS AMBASSADES

A la Mission suisse auprès des Communautés européennes

Arrivée de l'Ambassadeur Claude Caillat

L'Ambassadeur Wurth va être remplacé dans ses fonctions de chef de la Mission suisse auprès des Communautés européennes par l'Ambassadeur Claude Caillat.

M. Caillat arrive à Bruxelles le 15 mai. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Madame Caillat, la plus cordiale bienvenue et présentons à M. Caillat nos meilleurs vœux pour l'importante mission qui l'attend ici.

Né en 1918 à Genève d'où il est originaire, M. Caillat fit ses études universitaires dans sa ville natale et y obtint le grade de licencié en droit. Il entra en 1942 au service du Département politique fédéral où il fut affecté au service des intérêts étrangers, puis transféré successivement à Londres, Berne, Athènes et Washington.

Il fut promu à ce dernier poste au grade de conseiller de légation. De retour à Berne en 1960, il fut détaché à la division du commerce. De 1962 à 1967, il fut le premier collaborateur de l'ambassadeur de Suisse en France. En 1967 M. Caillat fut nommé délégué du Conseil fédéral près l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à Paris avec le titre d'ambassadeur plénipotentiaire. M. Caillat fut nommé en 1969 ambassadeur de Suisse aux Pays-Bas, où il suivit de près les négociations importantes qui avaient lieu avec les Communautés européennes. La carrière de M. Caillat l'a donc fort bien préparé à la mission qu'il va assumer à Bruxelles.

Départ de l'Ambassadeur Paul Wurth

Après avoir passé quinze ans à Bruxelles à la tête de la Mission Suisse auprès des Communautés européennes, l'Ambassadeur Wurth vient de quitter la Belgique.

Il y laisse non seulement une œuvre diplomatique importante mais également de nombreux amis qui voient partir M. et Mme Wurth avec regrets. Nous avons annoncé l'événement — après 15 ans le départ d'un ambassadeur fait en effet figure d'événement — dans notre dernier numéro. Nous revenons dans celui-ci sur sa carrière.

M. Wurth est né à Paris en 1916 et a obtenu en 1939 le doctorat en droit de l'Université de Lausanne. Il est entré au service des intérêts étrangers du Département politique fédéral en 1941 et a été en poste successivement à Tunis (1941) et à Tokyo (1942-1946). Détaché en 1949 à la Conférence diplomatique de la Croix-Rouge à Genève, il fut bientôt après transféré à l'Ambassade de Suisse à Washington, puis rappelé à Berne à la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique en 1955. C'est en 1959 que M. Wurth arriva à Bruxelles en tant que conseiller de l'ambassade, chargé des affaires de la Communauté économique européenne (CEE) qui venait de voir le jour. Lorsqu'en 1960 le gouvernement suisse créa à Bruxelles une mission auprès des Communautés européennes, M. Wurth fut nommé suppléant du chef de cette mission (qui résidait à Paris). M. Wurth fut nommé ambassadeur, Chef de la Mission Suisse auprès des Communautés européennes en septembre 1963. C'est dire que l'Ambassadeur Wurth a suivi l'évolution des Communautés européennes et a représenté les intérêts suisses auprès de celles-ci pratiquement depuis la naissance de la CEE. C'est ainsi qu'il a personnellement contribué à l'élaboration des nombreux accords qui existent entre la Suisse et les Communautés. Le couronnement de ses efforts fut la signature, le 22 juillet 1972, de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la CEE, un accord qui a marqué une étape importante dans l'histoire de la politique étrangère suisse. Ce sont ses qualités de diplomate et d'excellent négociateur qui viennent de valoir à l'Ambassadeur Wurth une nouvelle nomination importante. En tant que président de l'organe de surveillance de l'Accord mondial sur les textiles, M. Wurth va mettre ses talents au service de la communauté internationale et quitter provisoirement le service de la Confédération Suisse. A un moment, où les forces protectionnistes dans le monde connaissent leur plus forte recrudescence depuis la guerre, M. Wurth va continuer à œuvrer pour la libéralisation des échanges. Nous le félicitons de cette nomination et lui présentons, ainsi qu'à Madame Wurth, nos meilleurs vœux pour leur bonheur et l'importante mission qu'il vient d'assumer.

NOS REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

EN BELGIQUE :

Ambassade de Suisse, Bruxelles
Rue de la Loi 26 - 1040 Bruxelles
Tél. : (02) 512 78 41 - 512 78 42 - 512 78 43

Heures de réception : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h. du lundi au vendredi.

Consulat général de Suisse, Anvers (pour les provinces d'Anvers et du Limbourg), place du Meir 24 - 2000 Anvers - Tél. (031) 33 95 40.

Heures d'ouverture : de 9 à 12 h. du lundi au vendredi.

AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Ambassade de Suisse, Luxembourg
Boulevard Royal 35 - Case postale 469
Luxembourg - Tél. : 2.74.74

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. et de 15 à 17 h. du lundi au vendredi.

C'est avec beaucoup de chagrin que la communauté suisse de Belgique a appris le décès subit, le 26 avril 1974, de

Monsieur

Jacques Gentsch

ancien Consul de Suisse à Bruxelles. Nombreux furent les compatriotes qui assistèrent aux obsèques et témoignèrent ainsi à Madame Gentsch et à son fils, leur sympathie et leurs hommages respectueux au défunt.

Né en 1901 à Oberneunforn/TG, Monsieur Gentsch vint travailler en Belgique en 1922, après avoir reçu une formation professionnelle de commerce et de banque en Suisse. Jusqu'en 1940, il assuma les fonctions de chef de département d'une importante entreprise d'importations et d'exportations à Anvers.

Entré en 1940 au service du Département politique fédéral en qualité d'agent au Consulat de Suisse à Anvers, il fut attribué l'année suivante au service économique de la Chancellerie consulaire de Suisse à Bruxelles et de la Légation de Suisse dès 1944.

De 1954 à 1956, Monsieur Gentsch fut attribué à la Centrale du Département politique fédéral à Berne qu'il quitta pour revenir à Bruxelles en 1957 où il exerça, dès le 26 avril 1961, les fonctions de Vice-Consul puis de Consul de carrière avec juridiction sur les Provinces du Brabant, de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, du Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur.

Durant toute son activité consulaire, Monsieur Gentsch s'est dévoué sans ménager ses peines et a effectué un travail exemplaire à Bruxelles. Il laisse le souvenir d'un fonctionnaire de grande classe, apte à résoudre les problèmes les plus délicats et les plus difficiles.